

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/29

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme TERRACOL Sandra
M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Vote du budget primitif principal 2026 (16800)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif principal 2026 (16800).

MAIRIE DE SARDENT - PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	277 870,00	312 693,59
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 34 823,59	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	312 693,59	312 693,59
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 355 684,84	987 861,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 367 823,84
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 355 684,84	1 355 684,84
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 668 378,43	1 668 378,43

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 023-212316806-20260428-202629-DE

S'LO

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- **Approuve le budget primitif principal 2026 tel qu'il a été présenté.**

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 28/04/2026

Publié, le 07/05/2026

Transmis, le 05/05/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Chavastelon'.